

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3588**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations option assistant chef de projet

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Saint-Etienne, Président de l'université de Saint- Etienne

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel assiste un dirigeant de PME ou intègre un service contrôle de gestion déjà structuré dans une organisation plus importante. Il prévoit et met en œuvre les décisions de la direction. A cette fin, il anime un système d'information décisionnel et coordonne les fonctions de l'entreprise.

Il mesure régulièrement les performances obtenues et renseigne des tableaux de bord opérationnels (reporting). Il évalue les coûts et la rentabilité des différentes unités de l'organisation. Il analyse les écarts par rapport aux objectifs et/ou aux prévisions ainsi que les risques et les déficiences. Il définit et évalue également des indicateurs non financiers (indicateurs de qualité, commerciaux, de sécurité, de satisfaction clientèle...). Il met alors en œuvre des mesures correctives auprès des acteurs concernés.

En tant que conducteur de projet, il étudie les besoins et mène une étude de faisabilité. Il définit les étapes et le planning du projet, et estime les ressources nécessaires. Il anime alors l'équipe projet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce le métier d'assistant chef de projet, d'assistant contrôleur de gestion, d'assistant de direction, d'adjoint de directeur administratif ou financier, d'adjoint de responsable des budgets, d'assistant d'une direction opérationnelle.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1604 : Assistanat de direction

M1204 : Contrôle de gestion

M1207 : Trésorerie et financement

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Connaissance générale : communication, animation d'équipe ; anglais en situation professionnelle ; fonctionnement des organisations ; économie

- Environnement : analyse de la valeur ; ressources humaines ; qualité ; informatique, bases de données et système d'information décisionnel ; droit, gestion des risques

- Pilotage : planification ; coûts et rentabilité ; gestion financière ; pratique d'un ERP (entreprise resource planning) appliqué à la gestion de production ; marketing ; analyse, conduite, évaluation de projet

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Les personnes inscrite dans cette licence professionnelle peuvent également obtenir le certificat de qualification professionnel "Assistant de conduite de projets industriels" délivré par l'UIMM et/ou le label IDECQ délivré par un jury paritaire.	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-st-etienne.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :